

Confrérie des amateurs du Bleu de Gex

Présentation de la Confrérie

Historique

Créée en novembre 1995 sur une initiative privée, sous l'appellation « Confrérie du Bleu de Gex », elle renaît en 2003, sous le label « Confrérie des amateurs du Bleu de Gex ».

La Confrérie a pour seule ambition de faire connaître les coutumes et traditions, notamment celles du Bleu de Gex ; de favoriser le tourisme, le folklore et la gastronomie locale ; de prêter son concours aux fêtes et manifestations artistiques et gastronomiques locales ; et plus généralement de promouvoir la bonne humeur.

Les membres de la Confrérie se doivent d'être les ambassadeurs d'un fromage qui a su conserver sa tradition grâce à un processus de fabrication artisanale garant d'une qualité exceptionnelle.

Le pari de la Confrérie est simple : le Bleu de Gex doit être connu pour être apprécié, et servi sur toutes les tables Gessiennes.

La Tenue

Le costume de la Confrérie est composé d'un béret et d'une robe à parement aux couleurs du Bleu de Gex, d'une toge blanche, d'une fourragère et d'un élément spécifique : sa clochette montée en sautoir sur cordon bleu et doré, bruyante mais combien caractéristique de nos alpages du Haut-Jura.

A l'exception du Grand Archiduc qui porte une fourragère à quatre boucles, les autres membres disposent d'une fourragère à trois boucles.

Les membres du Conseil sont tenus de porter la tenue au cours des chapitres et des diverses manifestations engageant la Confrérie.



Confrérie des amateurs du Bleu de Gex

Présentation de la Confrérie

Les chevaliers, commandeurs et connétables sont tenus de porter la clochette et le cordon de leur grade au cours des chapitres.

Règles et Traditions

La Confrérie se compose de membres et d'ambassadeurs.

La Confrérie est administrée par un Conseil de l'Ordre constitué de 11 membres élevés au rang de commandeur.

Le travail du Conseil de l'Ordre est facilité par le Grand Conseil de l'Ordre, composé de 7 dignitaires. Ceux-ci s'érigent en bureau lors des Assemblées Générales Ordinaires ou Assemblées Extraordinaires.

Les membres peuvent demander à être intronisé au grade de chevalier dans l'ordre de la Confrérie. Cette distinction fait l'objet d'une cloche de fer montée en sautoir sur cordon blanc.

Le Grand Conseil de l'Ordre peut, sur proposition d'un de ces membres, élever un chevalier, au rang de commandeur. Cette distinction fait l'objet d'une cloche de bronze montée en sautoir sur cordon bleu et doré.

Ces nominations ainsi que la remise d'un parchemin sont effectuées pendant une cérémonie d'intronisation lors d'un chapitre.

Les Chapitres

Le Grand Conseil de l'Ordre décide de la fréquence, de la date et du lieu de tenue des différents chapitres.

La Confrérie tient un chapitre par an, généralement à l'occasion du salon de la gastronomie à Gex.



Confrérie des amateurs du Bleu de Gex

Présentation de la Confrérie

Le Grand Conseil de l'Ordre peut décider de tout chapitre supplémentaire qu'il juge nécessaire en fonction des événements.

La Vie en Bleue

Afin de tenir informer ses membres, le Conseil de l'Ordre publie semestriellement une revue appelée « La Vie en Bleue ». Les rubriques sont : le mot du président, un éditorial, des articles et une recette autour du Bleu de Gex.

